

PROCÉDURE DE PAIEMENT DE COTISATION

« MICROBRASSERIE EN DÉMARRAGE » MEMBRE AMBQ 2021-22

Votre adhésion membre est effective du 1^{er} Septembre 2021 au 31 Août 2022.
 Merci pour votre adhésion à notre association pour l'année 2021-22.

FRAIS DE COTISATION ANNUELLE 2021-22

MEMBRE MICROBRASSERIE EN DÉMARRAGE	\$ 250 + taxes
---	-----------------------

(TPS/GST (5%): 1142209528 / TVQ/QST (9,975%): 1023865048)

Bien vouloir attendre la réception de votre facture AVANT de faire le paiement. Si vous recevez votre facture AVANT le 1^{er} Septembre 2021, vous pouvez postdater votre chèque ou votre transfert bancaire au 1^{er} Septembre 2021. Pour les factures reçues après le 1^{er} Septembre 2021, vous avez 30 jours pour effectuer le paiement complet.

MÉTHODES DE PAIEMENT & COORDONNÉES

Voici les 2 méthodes acceptées pour effectuer votre paiement :

#1 : PAIEMENT PAR CHÈQUE

Libellez votre chèque au nom de : **L'Association des Microbrasseries du Québec**
 Faites-le parvenir à l'adresse suivante : **AMBQ – Service administratif**
201-167, rue Fleury Ouest
Montréal, QC, H3L 1T6

#2 : PAIEMENT PAR TRANSFERT BANCAIRE

Utilisez les coordonnées bancaires de l'AMBQ pour faire vos transferts de fonds.
 IMPORTANT : Vous devez inscrire le nom de votre microbrasserie ou de votre entreprise comme indiqué dans votre formulaire d'adhésion OU nous acheminer une preuve de paiement afin qu'il soit possible d'effectuer la conciliation.

Banque du bénéficiaire / Beneficiary's bank	CAISSE CENTRALE DESJARDINS, Montréal, Canada
BIC code / SWIFT	CCDQCAMM
Numéro d'identification de la succursale (caisse) / Beneficiary's branch ID	CC081592276 Institution (3), Transit/Branch (5)
Numéro de compte du bénéficiaire / Beneficiary's account number	0815922760332239 0, Institution (3), Transit/Branch (5), Compte/Account (7)
Nom complet du bénéficiaire / Beneficiary's complete name	ASSOCIATION DES MICROBRASSERIES DU QUÉBEC
Adresse complète du bénéficiaire / Beneficiary's complete address	5262 Boulevard Wilfrid-Hamel, Local 112, Québec, G2E 2G9

Les coordonnées bancaires et celles du bénéficiaire doivent être complètes afin de déposer les fonds et éviter qu'ils soient retournés à l'expéditeur, moins les frais de traitement.

Les paiements par carte de crédit ne sont pas acceptés pour le paiement des cotisations membres AMBQ.

Pour rejoindre l'équipe comptable de l'AMBQ, vous pouvez communiquer avec Dominic Forgues-Turgeon à :
dforgues@moncomptable.com ou 514-381-7017 #110.

Nous sommes conscients que certains subissent de façon plus importante les conséquences de la pandémie. Si vous éprouvez des difficultés pour respecter les délais de paiement prescrits, bien vouloir nous en informer dès que possible. L'AMBQ est disposée à prendre certaines mesures pour faciliter le paiement des frais de cotisation de ses membres. Bien vouloir écrire à Julie Rodrigue à administration@ambq.ca. Nous communiquerons ensuite avec vous.